



PÔLE ASSOCIATIF
ASSOCIATION NATURISTE VENDEENNE

Boîte aux lettres n° 24

71 Boulevard Aristide Briand

85000 LA ROCHE SUR YON

N° Siret : 38420573800022

Agrément N° W852000066

E-Mail : anv.naturisme@free.fr

Net : <http://www.anv-naturisme.fr>

Tél. : 06 62 25 66 09



LE MOT DU PRESIDENT

35 ANS de l'ANV

Chers Amis Naturistes,

L'ANV convie tous les adhérents et nos partenaires de la région à nos portes ouvertes du 18-19 juin prochain.

ATTENTION

Nous fêterons : les 35 ans de l'ANV depuis sa création en 1981.

Le thème de cette année est : Campagne et Basse-cour.

J'espère que vous répondrez favorablement.

Nous mettrons, tous ensemble, tout en œuvre pour que vous puissiez passer un excellent moment convivial avec l'Association Naturiste Vendéenne.

Amitiés naturistes.

Christian



Association déclarée n° 14842 – J.O. du 19 février 1950 5, rue Regnault -
93500 PANTIN
Tél. : 01.48.10.31.00 Fax : 01 48 45 59 05
Mail: contact@ffn-naturisme.com - Web: www.ffn-naturisme.com



LES PORTES OUVERTES ANV

35 ANV 18-19/06/2016

Accueil possible dès vendredi et grillade sur commande

Samedi 18, libre jusqu'à l'apéritif et le repas du midi,

Après midi : jeux et le soir repas festif

Dimanche 21 matin : pétanque, etc.

. MENUS .

**Vendredi soir
& Samedi midi**

5€

Sur commande

Grillade

Frites

Samedi soir 10€

Apéritif

Grillades

Frites

Salade

Fromage

Glace

**Dimanche midi 15€
35 ANS**

Apéritif

Pain de poisson et Légumes

Poulet Ratatouille

Salade

Fromage

Pâtisserie

Enfant – de 12ans, 1/2 tarif.

*Les couverts (assiette, fourchette, cuillère, couteau et verre),
ne sont pas fournis.*

*Seules les **inscriptions** envoyées à l' ANV accompagnées du chèque de
règlement avant le **08 juin** dernier délais seront retenues*

✂-----

INSCRIPTION Portes Ouvertes/35 Ans – 18-19 Juin 2016

Nom/Club :Prénom :

Petit Déjeuner			Dimanche matin ... X 3.50 €
Repas	Vendredi Soir Samedi Midi	Samedi Soir	Dimanche Midi
Nombre	Sur commande ... X 5€	... X 10.00 €	... X 15.00 €
S/Total	=..... €	=.....€	=..... €
Total =€ (à l'ordre de l'ANV)			